



VILLE DE LAC-BROME
TOWN OF BROME LAKE

AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE
DÉROGATION MINEURE**

Une demande de dérogation mineure sera entendue à la séance ordinaire du Conseil municipal qui aura lieu le 6 mars 2017, à 19h00, à la salle Buchanan, centre Lac-Brome, 270, rue Victoria à Lac-Brome.

Les personnes intéressées par cette demande sont invitées à assister à cette réunion et y présenter leurs observations.

Dérogation mineure no. 328

Chemin de la Baie-Cedar, lot 3 939 467, zone UV-2-G13, district de Foster


Nature et effets de la demande:

Demande d'augmenter la longueur d'un quai à emplacements multiples à 28,7 mètres afin de recevoir 12 embarcations. Un quai d'une longueur de 23,8 mètres a été autorisé en 2004. L'article 28 du règlement de zonage no 596 interdit l'agrandissement d'un quai à emplacements multiples si le terrain donnant accès au quai a moins de 100 mètres longeant la ligne de rivage.

Note :

Cette demande de dérogation mineure devait être entendue à la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 5 décembre 2016, à 19h00, à la salle Buchanan, centre Lac-Brome, 270, rue Victoria à Lac-Brome. L'audience de la demande était cependant reportée lors de ladite séance.

Donné à Lac-Brome
Ce 17 janvier 2017


Edwin John Sullivan, B. Sc. LL. B.
Avocat
Greffier